

6^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2025 À 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11 + 4 procurations

Date de convocation :
21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq
et le jeudi 10 avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : PLUTINO Antoine procuration à NADAL Laurent, TOLLETI Patrick procuration à REBOULET Franck, FRENE Eric procuration à LAVASTRE Norbert, ARNAUD Jérôme procuration à MATHIEU Pierre.

Pascale FANTON est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : BUDGET ANNEXE Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) – Approbation du Budget Primitif 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération 2025-008 relative à l'affectation des résultats et des restes à réaliser de la section d'investissement 2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire, considérant :

- Le projet de budget primitif 2025 présenté aux membres du Conseil Municipal,
- L'examen en commission finances le 20 mars 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe MSP, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **1 324 636.38 €** :

- Section de fonctionnement : 70 811.91 €
- Section d'investissement : 1 253 824.47 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 030-213000763-20250410-D2025_017-DE

Le Maire,
Laurent NADAL

Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :

Publiée ou notifiée le :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurent NADAL', is written over a circular official stamp. The stamp is from the 'Mairie de GAGES (Gard)' and features a star and the text 'GAGES' and '(Gard)'. The signature is written in a cursive, flowing style.